

Avis relatif aux participations

Nouveau barème des participations en vigueur le 1^{er} juillet 2024

L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (« l'Équitable ») est heureuse d'annoncer que son conseil d'administration a approuvé un nouveau barème des participations pour la période visée du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.

- Le taux d'intérêt pris en compte dans le barème des participations changera. Il passera de 6,25 % à 6,40 % à compter du 1^{er} juillet 2024.
- Les autres facteurs utilisés pour décider du barème des participations resteront les mêmes.
- Le taux d'intérêt des contrats d'assurance vie entière avec participation (participations en dépôt) changera. Il passera de 2,25 % à 3,50 % à compter du 1^{er} juillet 2024.
- Le taux d'intérêt de la plupart des avances sur contrat demeurera à 6,50 %. Ce taux s'applique à toutes les avances sur contrat, nouvelles et existantes, et les avances automatiques de la prime. Il s'applique particulièrement aux contrats Équimax dont le numéro de contrat à 9 chiffres commence par 3 ou 8. Il se pourrait que les anciens contrats aient un taux sur avance différent, car ce dernier repose sur le taux d'intérêt préférentiel.

Les participations des titulaires de contrat devraient se situer à près de 140 millions de dollars du 1^{er} juillet 2024 jusqu'à la fin de juin 2025.

En tant que titulaire d'un contrat avec participation, vous pouvez obtenir une partie des bénéfices du compte des contrats avec participation sous forme de participations. Chaque année, nous examinons les bénéfices du compte des contrats avec participation. Nous utilisons une formule appelée « barème des participations » pour déterminer la part des bénéfices qui peut être versée sous forme de participations. À partir de là, nous déterminons le montant du versement de participation. Si une participation est déclarée, elle sera versée au titre de votre contrat d'assurance.

Plusieurs facteurs, comme les prestations de décès que nous versons et le rendement de nos placements, peuvent avoir une incidence sur les bénéfices du compte des contrats avec participation. Le montant que nous versons en participations sera touché en conséquence. Chaque année, nous nous assurons que le barème des participations prend en compte le résultat de ces éléments dans le compte des contrats avec participation.

L'assurance vie entière avec participation Équimax^{MD} constitue une très bonne solution qui procure une excellente valeur. Elle vous fait bénéficier d'une protection garantie à vie avec des gains.

Comment puis-je obtenir des participations?

Vous payez les primes de votre contrat. Vos primes vont dans le compte des contrats avec participation. Toutes les prestations, les frais et les cotisations de la compagnie à son compte de surplus sont payés du compte des contrats avec participation. Les fonds restants sont investis.

Chaque année, nous surveillons le rendement du compte des contrats avec participation. Nous examinons les placements et d'autres facteurs qui ont une incidence sur le compte. Parmi ceux-ci, on retrouve les prestations de décès, les taxes et l'impôt, les frais, les avances sur contrat et les contrats résiliés. Tous ces éléments peuvent changer le rendement du compte. Nous comparons notre évaluation du rendement de ces facteurs au cours de l'année avec les résultats réels. Si les résultats d'un facteur en particulier étaient meilleurs ou pires que ce que nous avons évalué, cela pourrait avoir un effet positif ou négatif sur la participation versée.

Les participations ne sont pas garanties. Elles peuvent changer et être différentes selon le rendement des placements, le nombre de demandes de réclamation effectuées et d'autres facteurs. Les participations sont

versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Le montant de participation qui vous est versé est déterminé en fonction du barème des participations.

L'illustration que l'on vous a donnée lorsque vous avez souscrit votre contrat d'assurance vie entière avec participation reposait sur le barème des participations en vigueur à ce moment-là. Elle ne représentait pas une projection ni une estimation du rendement futur. Elle vise à vous montrer que le rendement repose sur les valeurs qui sont garanties et celles qui ne le sont pas. Une illustration montre quel serait le rendement du contrat si le barème des participations de l'illustration demeurerait le même pendant la durée du contrat. L'illustration montre également d'autres exemples de barèmes des participations pouvant influencer sur les valeurs non garanties. L'intention n'est pas de montrer le plus gros changement du barème des participations qui pourrait se produire pendant toute la durée de votre contrat.

Qu'est-ce que cela change pour vous?

Toute participation que vous avez reçue avant ce changement vous appartient et ne sera touchée d'aucune façon.

Valeurs du contrat

Les valeurs de rachat garanties et la prestation de décès de votre contrat ne sont nullement touchées non plus. Les valeurs garanties de votre contrat continueront de s'accumuler. Pour en savoir davantage sur les valeurs garanties de votre contrat, veuillez consulter le tableau des valeurs garanties dans votre contrat d'assurance.

Le changement apporté au barème des participations aura une incidence sur les valeurs non garanties. En conséquence, les valeurs futures du contrat d'une illustration exécutée aujourd'hui peuvent être supérieures ou inférieures à ce qui vous a été montré lorsque vous avez souscrit votre contrat.

Vous voulez en savoir davantage?

Pour en savoir davantage sur le barème des participations de 2024-2025 et la politique relative aux participations de l'Équitable, consultez la [page des renseignements sur les participations](#) de notre site Web. Vous trouverez cette page à l'adresse www.equitable.ca/fr sous **Nos produits >> Assurance individuelle >> Assurance vie entière**.

Vous pouvez également communiquer avec votre conseillère ou votre conseiller, ou avec nous, par téléphone ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Courriel : customerservice@equitable.ca Téléphone : 1 800 668-4095

Nous travaillons pour vous!

En tant que l'une des plus anciennes et des plus importantes compagnies mutuelles d'assurance vie au Canada, nous offrons une sécurité financière de façon différente en nous concentrant exclusivement sur nos clients. Nous travaillons avec vous et avec des conseillers indépendants partout au Canada afin de trouver les meilleurs moyens de répondre à vos besoins financiers. Nos solutions en matière d'assurance vie, d'épargne-retraite et d'assurance collective vous aident à protéger ce qui compte. Ensemble, avec vous, notre mission est de protéger aujourd'hui et de préparer demain.

Chez l'Équitable, nous sommes attentifs à tous les détails et tenons nos promesses. Votre confiance en nos connaissances, notre expérience et notre solidité financière nous aident à respecter nos engagements envers vous. Notre compagnie appartient à des personnes comme vous qui comptent sur nous et utilisent nos services. Cela nous permet de nous concentrer sur des projets qui aident à assurer la croissance de notre compagnie et à maintenir notre solidité maintenant et pour les années à venir.

Nous vous remercions de faire confiance à l'Équitable pour vous aider à protéger ce qui importe le plus à vos yeux.